Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 022-212202022-20261022-2026_57-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 octobre 2026

Le lundi 19 octobre 2026 à vingt heures, légalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de PLEVIN, en séance publique, sous la Présidence de M. Dominique COGEN, Maire

Etaient présents :

M. COGEN Dominique, Maire

Mme KERFERS Jocelyne, M. HUITOREL Ronan, Mme DEL COLLE Claudie et M. CARIO Eric, Adjoints

M. MONNOT Laurent, Mme RIVOALLAND Mireille, Mme DION Gwénola, M. ROBERT Michel, Mme EXTIER Sabrina, M. TAVERNIER Vincent, M. DEMEZET Kevin, Mme COLLOBERT Typhen

Absents excusés : M. MARCEL Thierry (procuration à M. E. CARIO), Mme VÉRON Sandrine (procuration à C. DEL COLLE),

Secrétaire de séance : Madame Claudie DEL COLLE

Date de convocation : 14/10/2026
Date de publication : 22/10/2026

Délibération 57/2026 : Tarif de location du barnum 18 m²

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a fait l'acquisition d'un barnum de 18 m².

Monsieur le Maire propose d'offrir la possibilité de mettre à disposition ce nouveau barnum aux plévinois et aux associations plévinoises. Il propose les tarifications suivantes :

Location du barnum 18 m²	Montant
Associations plévinoises	50 €
Particuliers plévinois(es)	70 €
Garantie en cas de dégradation	250 €

Le barnum ne sera pas autorisé à sortir de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE les tarifs pour la location du barnum 18 m² à compter du 1er novembre 2026 ;
- OPTE pour le paiement par prélèvement pour la location du barnum et pour la garantie en cas de dégradations.

Nombre de membres en exercice : 15 - Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 15 - Votes : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.
Le Maire,

MAIRIE de PLEVIN 22340

Caractère exécutoire certifié par transmission de la présente délibération à la Préfecture de SAINT-BRIEUC le 22/10/2026 et affichage en mairie le 22/10/2026.